

---

**La dimension socioéducative de la culture Seereer d'hier à aujourd'hui.****Mame Birame NDIAYE<sup>1</sup>**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

[mamebirame3.ndiaye@ucad.edu.sn](mailto:mamebirame3.ndiaye@ucad.edu.sn)

**Résumé :** L'éducation et la formation de l'individu sont un aspect très important de la vie et de l'œuvre de l'homme Seereer. L'homme chez les seereer doit être préparé à la vie. Raison pour laquelle dans une large part de leur existence, il développe, à travers, plusieurs canaux des mécanismes d'intégration, de formation et d'éducation. Cette composante culturelle dont le soubassement est la préparation de l'individu s'opère à plusieurs niveaux culturels. C'est ainsi que dans tous les leviers de sa culture, l'homme seereer éduque, forme mais aussi prépare l'individu pour sa vie future. Cette préparation répond également à des critères bien définis et s'opère dans des cadres spécifiques réservés. Cependant, la pratique éducative en symbiose avec le culturel a connu des bouleversements ayant entraîné la déperdition d'une pratique ancestrale jalousement conservée depuis plusieurs générations. Le temps et la vie moderne perturbent ce que l'expérience avait construit dans le domaine de l'éducation.

**Abstract :** The education and training of the individual is a very important aspect of the life and work of the Seereer man. The man in the Seereer must be prepared for life. For this reason, in a large part of their existence, they develop, through several channels, mechanisms of integration, training and education. This cultural component, the basis of which is the preparation of the individual, operates on several cultural levels. It is thus that in all the levers of its culture, the seereer man educates, forms but also prepares the individual for his future life. This preparation also responds to well-defined criteria and takes place within specific reserved frameworks. However, the educational practice in symbiosis with the cultural one has known upheavals having involved the loss of an ancestral practice jealously preserved since several generations. Time and modern life disrupt what experience had built in the field of education.

**Mots-clés :** Éducation, Culture seereer, Tradition ancestrale, Funérailles, Rites, Initiation, Lutte traditionnelle.

**Keywords :** Education, Seereer Culture, Ancestral Tradition, Funerals, Rites, Initiation, Traditional Wrestling.

---

<sup>1</sup> Enseignant-chercheur au Département de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal.

## INTRODUCTION

Il n'est pas erroné de dire que « la culture est au début et à la fin de toute vie humaine ». C'est certainement ce qu'a compris le Seereer en faisant de la culture le socle de sa vie de tout le temps. Sans la culture, le seereer serait coupé d'une grande partie de son patrimoine matériel comme immatériel. Tout semble être culturel chez le Seereer, son tout repose sur son expression culturelle. Raison pour laquelle, il est très fréquent de voir dans ses pratiques des dimensions socioéducatives de la culture. Si l'idée de créer son espace social et culturel est une réalité chez les Seereer, c'est vraisemblablement pour répondre aux exigences de son environnement. Cet espace socioéducatif ou *ngel* où s'exprime le culturel, au village, est considéré comme la seconde demeure des adultes, mais aussi le premier lieu de loisir des jeunes. En effet, dans le domaine des Arts, de la musique et de la poésie, le dynamisme populaire seereer s'est toujours illustré sur la place publique du village ou *ngel*. Il s'agit d'un espace social et éducatif de la culture. C'est le lieu où sont tenues les grandes manifestations et où est toujours donné le verdict lors des contentieux sociaux.

C'est également le lieu qui a toujours abrité les manifestations gymniques, mais aussi les joutes oratoires des poètes qui rivalisent dans l'art du langage dont ils ont le secret. Toute manifestation dans cet espace *ngel* est également placée sous le signe protecteur et mystique de cette organisation. D'ailleurs, la plupart de ces organisations ou même des troupes artistiques portent les noms des sites sanctuaires tels que *Sangomaar*, *Maama Ngeej*, *Faatma Njaay*, etc.

C'est également au « *ngel* » que se discutent les choses sérieuses relatives à la bonne marche de la communauté, mais aussi que se prennent certaines décisions touchant aux événements sociaux comme le mariage, la circoncision, la résolution des litiges entre villageois etc. Il se présente donc comme une traduction du type d'espace auquel se rapporte la conscience sociale. Un espace conçu comme localisation du religieux et perçu comme œuvre d'art. L'engouement et l'attachement portés à cet espace sont des facteurs révélateurs de l'existence d'une armature idéologique et protectrice. Cette armature est en fait un héritage ancestral dont est porteur l'homme seereer. Les pratiques culturelles en milieu traditionnel seereer sont multiples et variées et se font généralement au seul endroit qui leur est réservé. Cet espace *ngel*, à l'exception des initiations ou circoncisions qui sont considérées comme les institutions des adultes, est aussi celui des mythes et des traditions sacrées de la collectivité. Cette étude, dont la méthodologie a relevé d'une

approche théorique fondamentale, étudie la dimension socioéducative de la culture Seereer.

## Les pratiques socioéducatives de la culture Seereer

### 1. La naissance

L'arrivée d'un « étranger » dans la famille est considérée comme un événement exceptionnel et célébrée comme tel en pays seereer. La naissance est un symbole qui recouvre à la fois une dimension sociale, éducative et spirituelle. Un enfant né, est non seulement la confirmation d'une capacité de procréation, mais est aussi considéré, dans certaines circonstances, comme le retour d'un ancêtre défunt. Dans ce cas, l'enfant porte le nom du défunt grand-parent. Dans la pratique culturelle, toute suite à sa naissance, il lui est donné un prénom de « ramassage » par la plus vieille épouse de la concession connaissant la généalogie de la famille.

Le prénom de « ramassage » est donné au nouveau-né par les vieilles de la famille paternelle dès qu'il vient de naître. Ce nom restera secret et les intéressés l'ignoreront toujours, car il ne dure que jusqu'au huitième jour, où un prénom officiel sera donné au su de tous. Selon H. Gravrand<sup>2</sup>, le but de ce prénom secret est d'attribuer une identité à cet enfant en cas de mort prématurée et surtout de réaliser une première intégration à la famille paternelle. Il est choisi parmi les prénoms portés par un ancêtre ayant vécu longtemps ou célèbre par ses exploits. Tous les enfants nés dans une même concession reçoivent le même nom de ramassage masculin ou féminin.

Au huitième, un prénom officiel est donné à l'enfant, mais il existe des prénoms obligatoires. Ainsi, dans le cas du décès de la mère lors de l'accouchement ou du père avant le baptême, l'enfant recevra le nom du parent défunt. On dira alors, *kaa daknel gon*, autrement dit « on lui a redonné le prénom ». Même si l'enfant est de sexe masculin, on peut lui donner le prénom de sa mère défunte ; on dira par exemple *kumba koor*, (*kumba* = prénom féminin et *koor* = homme).

Le prénom du baptême est donné par la tante paternelle du nouveau-né, qui procède en général à un tirage au sort en présentant deux gâteaux de mil à des enfants. A ces gâteaux, elle aura attribué l'un des deux prénoms retenus. Le gâteau touché par le plus grand nombre d'enfants permet de choisir le prénom définitif de l'enfant.

<sup>2</sup> GRAVRAND, R.P.H., 1983. *La civilisation Serer Cosaan*, Dakar : NEA

## 2. L'éducation religieuse en pays seereer

Actuellement la formation religieuse du jeune passe par un certain nombre de filtres. Le pluralisme religieux de la famille seereer permet, selon les zones géographiques, une éducation religieuse africaine, répondant aux exigences de chaque confession. Dans une famille entièrement animiste, ce qui est de moins en moins fréquent, les jeunes sont éduqués selon les vertus de la tradition et la morale qui en découle. En milieu musulman strict, l'éducation sera différente, mais le recours à la tradition religieuse seereer sera constamment assuré par des anciens et des anciennes de la famille, à travers les rites de naissance, de mariage et de décès. L'éducation chrétienne va de pair avec l'éducation traditionnelle, à l'occasion des grands moments de la vie sociale. Finalement, grâce à un certain nombre de structures porteuses de croyance et de rites traditionnels, la religiosité seereer passe dans la spiritualité de la nouvelle religion.

Autrefois les structures d'éducation étaient au nombre de cinq. Bien que certaines n'existent plus de la même façon, des équivalences se sont faites jour. Selon le père Gravrand, au lieu de structures, il vaudrait mieux parler de niveaux.

Jadis l'éducation religieuse était dispensée de façon progressive à cinq niveaux que nous avons déjà développé dans la partie intitulée « l'éducation en milieu traditionnel » : *A Ndoka la, O maaxo la, Ngel na, O siro la, Ndut na*. Dans la case maternelle, la cour de la maison, la place publique, le troupeau, le camp des circoncis.

Comme on le constate, l'éducation religieuse va en s'élargissant, devenant de plus en plus forte. Il y a d'abord la case familiale, dans le cadre de la famille restreinte. Ensuite, la grande famille avec la participation de tous les parents. Un peu plus tard, la place du village, lors des cérémonies traditionnelles villageoises. Beaucoup plus tard, le troupeau, ou les équivalences du troupeau, comme l'école primaire, où les jeunes se forment mutuellement, sous la houlette de leur maître. Enfin, dans le bois sacré de l'initiation, pour un temps fort de formation morale et religieuse. Même réduite, de nos jours à un petit stage traditionnel de quelques semaines ou de quelques jours, l'initiation seereer ou *Ndut* demeure ce temps fort, car les valeurs de la vie y sont transmises aux jeunes. Pour les filles, il y a également des temps forts où leur sont transmises, par leurs mères et les aïeules, les valeurs spirituelles de la vie.

## 3. Les représentations de la mort et des funérailles

Dans cette société dont la conception du monde est profondément dualiste, on ne peut concevoir la vie sans la mort ni les rites de puberté sans les funérailles qui constituent une occasion pour elle de rappeler les principes fondamentaux qui la régissent et montrent sa conception originale de la mort.

Comme dans de nombreuses sociétés, le nom est souvent un « signe antinomique » de la mort. Chez les seereer, les prénoms relatifs à la mort sont attribués à la suite de décès successifs. Par stratégie de l'évitement destinée à conjurer le sort, on donne à l'enfant un nom qui signifie le contraire de ce que l'on souhaite. Les seereer, dans le temps et en milieu traditionnel, vénèrent les morts, cherchent à se les rendre favorables.

Dans les funérailles chez les seereer demeure un fond de croyance égyptienne. L'homme ne meurt pas définitivement. Il doit revivre dans l'au-delà. L'éternité s'acquiert par la vertu. Le mort quittera la communauté des vivants pour rejoindre celle des morts symbolisée par le *dianiiw* ou l'au-delà, dans la vision seereer, et où il pourra jouer un rôle bienfaisant ou malfaisant selon qu'il a été bon ou mauvais de son vivant. Ainsi, il redeviendra un être protecteur ou maléfique. Mais « les morts ne sont pas morts » pour reprendre B. Diop<sup>3</sup>. Ils ont une existence qui leur est propre et participent, à partir de leur niveau d'existence, à la société des vivants. Ils peuvent faire aussi l'objet d'adoration comme en attestent les *Pangool* ou ancêtres protecteurs. Chaque famille a les siens dont elle sollicite la bénédiction dans les périodes de difficultés où la vie vient rendre grâce dès les premières récoltes.

Dans sa conception du mort, le seereer regagne l'autre monde avec ses biens. Ce départ doit être fêté. Aussi chante-t-on et danse-t-on et lui confie-t-on des commissions pour d'autres morts. Selon Amad Faye<sup>4</sup> « *plus que tout autre phénomène social, la pratique funéraire, dans la tradition seereer, demeure l'illustration la plus parfaite de l'idéologie sociale* ».

<sup>3</sup> Diop Birago, écrivain sénégalais d'expression française, qui rendit hommage à la tradition orale de son pays en publiant des contes dont l'un des plus célèbres : **Les contes d'Amadou Koumba**. Né le 11 Décembre 1906 à Ouakam, un quartier de Dakar, il reçut une formation coranique et suivit simultanément les cours de l'école française. Pendant ses études de médecine vétérinaire à Toulouse, il resta à l'écoute des travaux des africanistes, et s'associa à la fin des années 1930 au mouvement de la Négritude animé par le sénégalais Senghor et le Martiniquais Césaire. Il occupa plusieurs fonctions dans le cadre de sa profession de médecin vétérinaire qui l'amena tour à tour au Soudan, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, avant d'être nommé ambassadeur du Sénégal en Tunisie de 1960 à 1965. Il mourut le 25 Novembre 1989 à Dakar.

<sup>4</sup> Amad Faye, Pr à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Professeur (Laboratoire de Littératures et Civilisations Africaines - Institut Fondamental d'Afrique Noire/Cheikh Anta Diop).

Les funérailles sont, en effet, une forme de récréation et de redynamisation de la vie sociale à travers :

- La revitalisation du sentiment familial et de la relation parentale. Elles mettent sur la sellette les caractéristiques marquantes de la parenté seereer dont le bilinéarisme qui assure à l'individu une sorte de couverture, une prise en charge sociale jusque dans la mort.

Le rite mortuaire seereer est surtout destiné à réactualiser les relations sociales, à les consolider par une distribution originale des rôles dans les différentes phases du deuil. Et ce, depuis le constat du décès, la toilette funèbre, la mise en terre, etc. Il valorise ainsi au-delà des simples notions, les fonctions du père, du fils de la parenté agnatique, de la parenté cognatique, de la parenté interclanique du mari, de l'oncle, etc.

Dans la rentabilisation de ces rapports, on peut dire que les funérailles seereer sont aussi un théâtre d'enjeux sociaux. La célébration du deuil exhume un magma de particularités socioéducatives de la culture. Et lorsque cette occasion émerge dans un taillis de considérations, la force des usages, le champ des alliances sociales se dégagent nettement. L'idéologie funéraire apparaît comme une conjonction d'enjeux sociaux, politiques et économiques qui sont la quintessence même de l'idéologie sociale qui tournent autour des enjeux sociaux et politiques et des enjeux économiques.

La célébration du rite entraîne toujours la tenue de conseils familiaux restreints ou élargis entre notamment les principales branches de la parentèle endeillée (matriclan et patriclan) et qui sont des prétextes pour dispenser des préceptes sans le respect desquels l'équilibre peut être compromis. Ces instances donnent lieu à des manœuvres politiques destinées à raffermir l'autorité, à préserver l'ordre et la cohésion et qui peuvent déboucher sur des décisions capitales d'ordre juridique, sociale, politique ou économique.

C'est aussi à l'occasion des funérailles que le statut social de l'homme est le plus exprimé. Le deuil seereer est pour ainsi dire, une instance de cotation de la valeur du défunt et du pouvoir économique de sa famille, de sa capacité à investir.

C'est pourquoi ici le sentiment de la mort est un facteur incitatif à l'action individuelle et collective et à l'initiative valorisante indispensable à la vie économique. La différence créée par la richesse n'est visible que dans ce temps de la mort. La famille veille à ce que le défunt puisse justifier le sens de son passage sur cette terre en présentant à ceux qu'il

quitte et ceux qu'il rejoint dans l'au-delà, tous les signes de sa réussite sociale. C'est ce qui justifie le rite exceptionnel d'immolation d'un taureau devant le cadavre, du bain lacté etc. privilèges des « riches éleveurs ». Cependant, il s'agit des pratiques qui sont de plus en plus abandonnées dans certaines contrées du fait des religions dites révélées. Le Seereer est au aujourd'hui partagé entre les religions du terroir, le christianisme et l'islam. Ce qui explique qu'aujourd'hui la plupart des pratiques anciennes sont abandonnées parce que jugées non conformes aux exigences et préceptes des religions dites révélées.

#### **4. L'initiation en milieu traditionnel ou le *ndut***

À l'instar des autres sociétés africaines au Sud du Sahara, la civilisation traditionnelle seereer véhicule un mode d'être qui postule sa vie sociale, éducative et culturelle de groupe. Son organisation socio-économique y est fortement dépendante. Les plus grandes manifestations culturelles en pays seereer demeurent le *ndut*, les funérailles, la naissance et le *Miss*.

Le *ndut* est une manifestation ancestrale à caractère sociale et éducative de la culture, par laquelle le novice apprend les comportements, les techniques et les institutions des adultes, mais aussi les mythes et les traditions sacrées de la communauté. C'est un lieu où l'initié apprend surtout les rapports mystiques entre la collectivité et les êtres surnaturels tels qu'ils ont été établis dans les temps mystiques. Par l'initiation, on dépasse le monde naturel, celui de l'enfance, et on accède au monde des « grands » suivant un volet culturel très intéressant. Autrement dit, de par l'initiation ou la circoncision on quitte le « monde sensible pour accéder à un autre monde dit invisible » pour reprendre la formule de Platon. Ce qui explique son caractère mystique et solennel.

M. Eliade<sup>5</sup> considère que l'initiation permet à la communauté tout entière d'être religieusement régénérée, car les rites initiatiques ne sont rien d'autre que « la répétition des opérations effectuées dans les temps mystiques par les êtres surnaturels ». Comme aimait à le dire M. Diouf<sup>6</sup> : « le *ndut* est aussi une école, une école d'endurance par excellence ». L'initiation est à la fois un espace de vie pour une période d'au maximum quatre mois. Par les rigueurs de vie imposées, l'initiation fait des hommes en inculquant

<sup>5</sup> Mircea Eliade est né le 09 mars 1907 à Bucarest et mort le 22 avril 1986 à Chicago, il est historien des religions, mythologue, philosophe et romancier roumain. Polyglotte, il parlait et écrivait couramment cinq langues : le roumain, le français, l'allemand, l'italien et l'anglais.

<sup>6</sup> Madior Diouf est né en 1939 à Fimela au Sénégal, il est universitaire et homme politique sénégalais, leader du Rassemblement national démocratique et plusieurs fois ministres de la république du Sénégal. Il est d'origine seereer.

aux circoncis le sens des valeurs prisées par la société pour sa propre survie : l'honneur, l'honnêteté, le courage, le sens de l'effort et de la constance, les savoir-faire techniques du groupe, un code de communication ésotérique, la discipline, la fraternité, le sens des responsabilités. Cette étape marque une grande différence entre l'initié et le non-initié qui ne passe pas par cette école de formation.

#### 4.1. Les préparatifs du *ndut*

Si l'initié est regardé comme un être nouveau, la mutilation corporelle réalisée par l'ablation du prépuce est un des moyens pédagogiques qui lui permettent de s'en convaincre et de modifier son comportement. La circoncision est certes, une mutilation du sexe, mais elle est couverte de symboles. Tout se passe comme si la différenciation sexuelle, dont les manifestations fondamentales ont eu lieu durant la gestation et qui se parachèvent avec la transformation de la puberté, n'était vraiment parfaite qu'avec l'ablation de ce qui rappelle les attributs de l'autre sexe. « Circoncision et initiation sont tellement liées que lorsqu'un garçon est circoncis sans pouvoir entrer dans un *ndut*, on lui dispense quand même quelques rudiments d'initiation pour qu'il puisse avoir un minimum de tenue au milieu des initiés, car il a déjà commencé à être des leurs »<sup>7</sup>.

Dans les faits, il n'y avait pas de *ndut* chaque année, mais seulement périodiquement. Il appartenait aux anciens d'évoquer le temps d'attente pour les futurs nouveaux candidats à la circoncision. Généralement, le *ndut* avait lieu tous les cinq ans et parfois davantage. Les préparatifs du *ndut* faisaient alors l'objet de conversations au *ngel* (l'arbre à palabre) des adultes. Il fallait prévoir l'encadrement, le matériel nécessaire et surtout rassembler les provisions. C'est pourquoi elle était organisée lorsqu'il y avait abondance des récoltes et c'était devenu un défi pour tous les potentiels candidats. Dans toutes les maisons, les jeunes disaient à leur père « je veux me faire circoncire » et le père répondait invariablement « ce n'est pas le temps », même si le fils avait vingtaine. Si ce dernier insistait, le père donnait son accord. Durant un an il laissait pousser ses cheveux et les tressait comme une jeune fille. Sa tenue à la fois masculine et féminine, ne laissait aucun doute sur ses intentions. Par-dessus le pantalon bouffant, il portait une robe longue, quatre colliers de *Pémé*<sup>8</sup> autour du cou, un foulard féminin sur les tresses, un bracelet d'argent au poignet et des talismans attachés aux chevilles. Et il allait de village en village informer

<sup>7</sup> Abbé Adrien Sarr : Une initiation africaine. L'initiation sereer.

<sup>8</sup> Fémé au singulier et au pluriel Pémé, est une perle d'ambre brun, qui est un symbole de vie.

les parents et les amis. La pire des disgrâces était de trembler au moment fatidique, physiquement ou moralement. Dans ce cas, il déshonorait toute sa famille et aucune fille ne le respecterait plus. Ces préparatifs étaient aussi agrémentées par des séances de danse appelées le *woong* et d'un bain rituel qui représente le dernier bain jusqu'à la fin du *ndut*.

### 5. Le mariage

Le mariage en pays seereer, au-delà de son symbolisme, revêt également une dimension éducative et sociale. Comme dans la plupart des ethnies au Sénégal, le mariage est l'occasion saisie par l'époux, de donner une dot à sa future épouse. En matière de dot de mariage, comme en matière de dons de funérailles, la finalité de ces prestations est de cimenter l'union des lignages, tout en faisant retourner à la source tout ce qui en est sorti, même à la génération précédente. Le mariage en pays seereer était celui de type préférentiel, du neveu avec la fille du *Tokor* (l'oncle maternel) sa cousine.

La famille seereer est à la fois exogame et endogame. Elle est exogame dans le *Tim* (lignée) et le *Den Yaay* (lignée maternelle). Avant, on ne peut se marier que dans son *Tim* et dans son *Den Yaay*, pour respecter une loi qui interdit les mariages dans un lignage considéré comme consanguin. Elle est endogame sous d'autres rapports. Le Seereer pratique l'endogamie ethnique, il pratique surtout l'endogamie de caste et de milieu social. Les griots et les forgerons se marient entre eux. Il existe une endogamie « régionaliste » qui se limite à quelques villages.

Il y a enfin l'endogamie de parenté, véritable endogamie biologique par le mariage préférentiel avec la cousine croisée, la fille du *Tokor* (oncle maternel). Ce type de mariage consacre à la fois l'exogamie lignagère et l'endogamie de parenté. Il y a, en effet, exogamie lignagère, puisque la fille du *Tokor* appartient à un autre *Tim* et un autre *Den Yaay*, celui de la femme du *Tokor*. Mais il y a endogamie de parenté, car biologiquement, la fille du *Tokor* donc de l'oncle et le neveu sont consanguins.

Quant au mariage préférentiel, une première configuration montre la distinction entre le lignage de la mère, auquel appartient le fils et celui de la femme du *Tokor*, auquel appartient la cousine. On remarquera que le père n'apparaît pas dans cette configuration.

La seconde configuration permet de montrer qu'en épousant sa cousine, les biens familiaux offerts en dot à l'occasion de ce mariage, reviendront à son fils. Cette circulation du capital, constituée par la dot, peut être schématisée en trois mouvements :

- le premier mouvement représente un embryon de troupeau, un bœuf et une vache, par exemple. Comme le prévoit la coutume, le marié les donne à l'oncle de la mariée.

- le deuxième mouvement viendra plus tard, au décès de cet oncle. Les biens maternels sont transmis à son neveu, qui n'est autre que le frère de la femme-cousine.

- le troisième mouvement donne ces biens maternels en héritage au fils de Ego, qui est le neveu héritier. Pendant ce temps, l'embryon de troupeau s'est développé et revient entre les mains du propre fils Ego. Ainsi, il y a une logique interne dans le système seereer. Le capital à hériter restait dans le lignage paternel si le fils épousait sa cousine. Ce mariage préférentiel était très fréquent. Il renforçait la cohésion et l'harmonie entre le lignage maternel et le lignage paternel et « facilitait ainsi la vie conjugale ». À l'heure actuelle, ce système n'est plus appliqué comme dans le temps. Ceci grâce à l'ouverture sur l'extérieur, marquée par une exogamie de plus en plus développée, et aux nouvelles croyances des jeunes générations caractérisées par un modernisme marqué par de profondes mutations.

### **6. Le *ndoom* ou tatouage des lèvres**

Si le *ndoom* des filles a moins d'ampleur que le *ndut* des garçons. Il n'en est pas moins important et il correspond, chez les filles, « au sacrifice humain » et à l'exploit héroïque assumé dans la chair. Comme les filles seereer ne sont pas excisées, le *ndoom* ou tatouage des lèvres est la seule scarification douloureuse où elles peuvent manifester leur fermeté d'âme. Cette opération, souligne M. Diouf, le plus souvent individuelle, marque pour elles l'accession à une classe d'âge supérieure et correspond à l'ascension sociale du garçon circoncis, compte tenu du décalage d'âge entre garçons et filles. Les uns et les autres peuvent préparer ensuite des projets de mariage.

À l'époque traditionnelle, il fallait que la fille soit nubile et proche du mariage. L'opération de *ndoom* ne devait pas se faire après le mariage. Actuellement, comme le souligne S. Faye<sup>9</sup> « *il n'y a plus de règle absolue. Le ndoom peut avoir lieu, soit très*

<sup>9</sup> Souleymane Faye est chercheur et professeur titulaire de linguistique au centre de linguistique appliquée de Dakar-CLAD-de l'Université Cheikh Anta Diop. Il est spécialiste des langues dravidiennes de l'Inde (du Tamil ou Tamoul en particulier), du wolof et du sérère du Sénégal. Professeur de phonétique et de linguistique anglaise à la faculté des lettres et sciences humaines, il enseigne également le Wolof et le sérère conversationnels à des apprenants étrangers depuis plus de vingt ans. Il est auteur de plusieurs travaux scientifiques et de vulgarisation dans toutes ces langues, dont les grammaires didactiques, des manuels de lecture et des dictionnaires usuels. Il est, depuis 2006, auteur-contributeur du dictionnaire Le Petit

*jeune, entre dix et quatorze ans, ou bien après le mariage. Toutes les jeunes filles pouvaient accomplir ce rite traditionnel, à l'exception de celles appartenant au Tim Ciolax pour lequel existe un interdit* ». Actuellement, les filles ne se font plus guère tatouer les lèvres. En milieu rural, la coutume existe encore de nos jours, mais elle est en phase de disparition en milieu urbain.

Un proverbe seereer justifie le tatouage des lèvres en disant que : « *la lèvre rouge brûle la maison* ». C'est pourquoi une fille parvenue à l'âge du *ndoom* sans avoir subi cette épreuve était considérée comme non initiée et ne pouvait pas sortir avec ses amies déjà passées par cette épreuve. Selon M. Diouf « *le ndoom est d'abord d'une épreuve. Dans les villages, les choses se passent généralement ainsi. Une jeune fille décidée à subir l'épreuve passe outre aux atermoiements de ses parents. Sans avertir quiconque, elle se lève au chant du coq et se rend chez l'initiatrice. Notons en passant le contexte religieux du ndoom et solennel de l'opération. Après avoir ordonné au griot de donner le coup d'envoi avec son tambour, l'opératrice étale une natte à terre, au milieu de la cour, en disant à la jeune fille de se coucher sur le dos. C'est à l'aide d'un instrument du ndoom, le ndoomir que se fait l'opération. La jeune fille gît comme morte sur la natte. Elle ne bouge pas sous la morsure des aiguilles qui s'enfoncent dans la muqueuse des lèvres, selon un rythme saccadé. Ces aiguilles sont plongées dans un liquide colorant, de couleur violette* ».

Pendant l'opération selon M. Diouf, l'initiée n'a pas le droit de trembler, aucune partie de son corps ne doit bouger, elle n'ose même pas respirer fort. Cela témoignera de sa bravoure et de la dignité de sa famille. Si elle faisait le moindre geste au moment de l'opération, elle serait déshonorée ainsi que toute sa famille. Après l'opération, voisins et parents accourent et déposent au chevet de l'initiée quelques cadeaux, comme participation aux frais de l'opération qui peut durer trois à quatre heures. Hors de la maison, une hutte comme celle des circoncis vient d'être élevée à la hâte. L'initiée y est conduite avec ses amies ayant déjà subi l'opération. Elle demeurera dans cette hutte pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines pour recevoir une première initiation de la part des anciennes. Comme les circoncis, elle retiendra les premiers conseils donnés à une fille en âge de se marier.

---

Larousse et l'Encyclopédie Larousse.fr, pour l'intégration du français d'Afrique francophone communément appelé « africanisme » : Il parle français, anglais, espagnol, tamoul, wolof et sérère.

Dans la série des initiations, cette première étape la préparera à la grande initiation qu'elle doit recevoir au moment de son mariage. Il y a certainement un parallélisme voulu entre le rituel du *ndoom* et du *ndut*, afin que jeunes gens et jeunes filles suivent des parcours analogues. Mais le *ndoom* ne peut se comparer totalement au *ndut*, qui constituait dans le passé l'école de formation des hommes.

## **7. La lutte traditionnelle**

La lutte traditionnelle seereer est une activité culturelle globale, expression naturelle d'une communauté ethnique, tribale ou classique. Elle fait appel à un ensemble de réalités caractéristiques d'un groupe social donné. À la différence de la lutte actuelle en milieu urbain, la lutte traditionnelle en pays seereer se pratique sans frappe. Comme le souligne Ousseynou Faye « *la lutte qui est pratiquée au cours de la fête de la moisson est une lutte sans frappe. Elle prend le nom de lutte douce* »<sup>10</sup>

### **7. 1. Les origines de la lutte**

La lutte traditionnelle est un jeu de combat dont les origines se définissent par rapport à l'ancienneté du peuplement seereer. Ce jeu a toujours été pratiqué par les ancêtres seereer. Pratique d'autodéfense contre l'ennemi où tous les moyens étaient bons pour se défendre contre l'agresseur ou l'envahisseur. C'est certainement de là que vient le dicton seereer : *njom doole njaraa*, qui veut dire « la lutte est au prix de la force ».

Maintenant, la lutte est devenue une activité ludique et d'enjeux financiers et économiques entre jeunes de même village ou entre jeunes de villages voisins. Dès lors, une organisation lui est réservée pendant les veillées, après le retour du champ, comme pendant les fêtes des villages et après les récoltes.

### **7. 2. L'organisation de la lutte**

En milieu seereer, la pratique de la lutte se fait à deux échelles : celle du village opposant les lutteurs des différents quartiers et celle regroupant plusieurs villages.

Dans ce dernier cas, chaque village désigne une équipe de lutteurs composée des meilleurs éléments chargés de le représenter. La lutte est pratiquée à tous les stades de la

<sup>10</sup> Faye, O., Sport, argent et politique : la lutte libre à Dakar (1800-2000), in : « *Le Sénégal contemporain* » Diop, M-C., (dir.), Paris, Karthala, 2000.

vie à partir de l'enfance. Des combats spontanés entre jeunes ou organisés ont lieu à l'intérieur de chaque groupe d'âge. Les cérémonies se déroulent généralement sur la place publique, accompagnées de tam-tam, de chants de femmes et de danses.

Aujourd'hui, la lutte seereer est orientée vers une nouvelle forme d'organisation bien définie. Les séances de lutte sont organisées durant une période spécifique de l'année. Ces événements durent une semaine à l'issue de laquelle des récompenses sont décernées aux vainqueurs et même aux vaincus des différentes catégories : la petite, la moyenne et la grande catégorie. Les récompenses sont plus intéressantes au niveau des deux dernières catégories. Les critères de qualification dépendent du nombre de victoires obtenues au cours de plusieurs confrontations.

Pour la réussite de ces événements, des patronages sont organisés sous l'égide de personnalités ou avec l'aide des associations villageoises qui apportent leurs contributions à la fête. Celles-ci peuvent être en espèces ou en nature.

### **7. 3. La signification de la lutte**

La lutte dans son aspect moderne, est un sport de combat à l'instar du judo, du karaté...Mais, dans le contexte de la société traditionnelle, la lutte signifie autre chose que le simple combat entre individus. Elle marque :

- la disponibilité de populations. Après les périodes de dur labeur : on s'adonne à la lutte pour se détendre et oublier les pénibles moments passés sous le soleil ou sous la pluie. Elle est donc un moyen de divertissement
- le rapprochement entre villages : les relations sociales se tissent entre les villages voisins. Avec des périples organisés à tour de rôle; tous les villages se connaissent et maintiennent de bonnes relations
- la consolidation des liens de parenté : jamais on ne doit laisser s'affronter en combat officiel des lutteurs ayant de solides liens de parenté ou même éloignés, qu'ils soient ou non du même village
- la lutte : c'est une réjouissance après l'abondance des récoltes et une expression de gratitude à l'égard du « bon Dieu », c'est aussi une

expression de bravoure, de courage et de savoir-faire.

À travers la lutte plusieurs messages sont véhiculés : la communion entre villages, la fraternité etc. La lutte est incontestablement une pratique de combat, mais un combat qui s'inscrit dans les limites du respect de l'autre. Elle est aussi un moyen de formation intégrale de l'homme. À travers les confrontations, on éduque l'individu sur tous les plans. La lutte seereer ne puise pas uniquement sa richesse dans ses techniques et les rythmes qui l'accompagnent, mais elle reflète la société seereer dans son organisation et ses croyances. Elle fait appel à un ensemble de réalités sociales, culturelles, techniques, ethniques et morales, caractéristiques de cette société.

### **8. Les divinations**

La divination est un fait réel qui va de pair avec l'évolution sociale des sociétés africaines. Toute la vie africaine, en général, est basée sur la divination, car en Afrique tout fait a une cause et c'est le but de la divination de la trouver. En dehors des *Saltigui*, qui jouent un rôle officiel plus élargi que celui des devins en milieu seereer, il existe d'autres voyants qui remplissent un rôle analogue dans la société. Si quelqu'un se sent malade, s'il a un problème quelconque ou simplement un songe étrange, il commence par se rendre auprès du devin (qui peut être le *Madag* ou le '*Deet*, tous devins mais à des degrés différents) pour interpréter sa situation. Le '*Deet* est un devin de métier qui répond à chaque situation, le *Madag* est comme le '*Deet*, un devin, mais à la différence de ce dernier, il dispose d'un pouvoir acquis par héritage, tantôt par son père, tantôt par sa mère, susceptible de sauter plusieurs générations et de saisir un homme dans la famille, dans son âge mûr : il communique le don de voyance. Ce don permet de pénétrer les arcanes du « monde invisible » et de voir les choses présentes et futures avec plus ou moins de précision et de certitude, selon l'étendue des pouvoirs et l'acuité de la vision. Il y a toute une hiérarchie de devins dans la société seereer, à commencer par le voyant ou '*Deet* qui dispose d'un pouvoir certes, mais moins révélé que celui du *Madag* et du *Saltigui* dont l'influence est régionale.

Après un rêve insolite, une maladie, avant un mariage, un voyage ou même avant une compétition sportive, on consulte un voyant. Aujourd'hui, avec la multitude de problèmes rencontrés, la vie africaine dans sa majorité, repose sur la divination.

La conception divinatoire seereer est plus proche de ses origines, car même islamisé, celui-ci n'a pas réussi à entamer cette zone spirituelle profonde. L'homme seereer reste

donc fidèle à toute sa conception de l'univers. Il en est de même du chrétien avec les nuances qu'il faut apporter, en fonction de l'éducation religieuse. Le terme seereer, *a 'Deetnax* signifie littéralement « se faire dire l'avenir ». Le devin seereer utilise comme matériel divinatoire les Cauris, la queue magique, les traits sur le sol, l'eau, parmi d'autres médias. La queue divinatoire consiste en une boule d'étoffe, souvent de couleur rouge, se terminant par quelques poils d'une queue d'animal. On peut la faire tenir debout de façon stable, les poils en l'air. Pour l'interroger, il faut la secouer un peu et la replacer. Selon la position des poils, on obtient techniquement une réponse, par oui ou par non. Selon sa position finale, la réponse de l'invisible est transmise. Les techniques divinatoires en pays seereer sont multiples et très liées aux phénomènes de société. Il existe des devins comme des devineresses en pays seereer.

### **9. Les bouleversements de l'action éducative**

Dans la société seereer, l'action éducative était un processus continu couvrant tous les âges de la vie. L'homme seereer apprend toujours, c'est à dire qu'il reçoit ou bien est en train de donner aux autres à tout âge. Le parler seereer repose sur son action éducative et, comme dans le reste de la société africaine, l'on a ici une civilisation dans laquelle le découpage des âges de la vie est ternaire comme dans la civilisation occidentale. Mais, contrairement à celle-ci qui distingue le temps de la formation, le temps de l'exercice du métier et le temps de la retraite ou troisième âge, le monde africain en général et seereer en particulier distingue l'homme avant l'initiation, le temps de l'initiation dont la durée est au maximum de quatre mois, et le temps de la responsabilité. Dans cette civilisation sans hospice pour vieillards, les personnes âgées ont une activité moindre en harmonie avec leur état physique et elles ont une tâche d'éducation des enfants.

La modernité a perturbé ce schéma élaboré au fil des âges par la vie et la rationalité des solutions apportées aux problèmes de la société. L'autorité familiale tend à s'effriter et le système traditionnel d'action éducative pourrait disparaître en tant que processus continu. Parmi ces bouleversements figurent en bonne place les effets de la migration seereer vers les centres urbains qui entraînent souvent au déracinement ethnique et culturel, mènent à une assimilation. L'isolement à la ville, le retard social, le désir d'adaptation font que de nombreux seereer à Dakar cessent de parler leur langue, rompant ainsi tout lien avec le pays d'origine. Il en résulte un désarroi complexe pour nombre de migrants.

## CONCLUSION

Dans la société seereer, l'action éducative était un processus continu couvrant tous les âges de la vie. L'homme seereer apprend toujours, c'est-à-dire qu'il reçoit ou bien est en train de donner aux autres. Les cadres d'éducation, tout comme la formation dispensée, sont des valeurs précieuses pour la société. Le parler seereer repose sur son action éducative et, comme dans le reste de la société africaine, l'on a ici une civilisation dans laquelle le découpage des âges de la vie est ternaire comme dans la civilisation occidentale. Mais, contrairement à celle-ci qui distingue le temps de la formation, le temps de l'exercice du métier et le temps de la retraite ou troisième âge, le monde africain en général et seereer en particulier distingue l'homme avant l'initiation, le temps de l'initiation et le temps de la responsabilité. Dans cette civilisation sans hospice pour vieillards, les personnes âgées ont une activité moindre en harmonie avec leur état physique et elles ont une tâche d'éducation des enfants. Mais le mouvement de l'histoire ne laisse pas à ces cadres leur autorité et leur prestige de manière éternelle. Le temps et la vie moderne perturbent ce que l'expérience avait construit dans le domaine de l'éducation.

La modernité a perturbé ce schéma élaboré au fil des âges par la vie et la rationalité des solutions apportées aux problèmes de la société. L'autorité familiale tend à s'effriter et le système traditionnel d'action éducative reposant sur une dimension culturelle pourrait disparaître en tant que processus continu. Parmi ces bouleversements figurent en bonne place les effets de la migration seereer vers les centres urbains qui entraînent souvent au déracinement ethnique et culturel, mènent à une assimilation. L'isolement à la ville, le retard social, le désir d'adaptation font que de nombreux seereer des centres urbains cessent de parler leur langue, rompant ainsi tout lien avec le pays d'origine. Il en résulte de sérieuses menaces sur un patrimoine construit depuis des millénaires.

## BIBLIOGRAPHIE

BAUMANN, H., WESTERMANN, D., 1962, *Les Peuples et les civilisations de l'Afrique*. Paris : Payot.

BECKER, C., 1982. « Les familles paternelles sérères. Répartition par pays traditionnels et Par castes », *Bull. IFAN*, 44, B, pp.1-2.

BECKER, C., MARTIN, V., 1975. « Les groupes ethniques », in, *Atlas du Sénégal*.

CISSOKO, S., SENE, M., 1981. « Civilisation Wolof-Sérère au xve siècle », in : *Présence Africaine*, n°62, pp. 121-167.

*Civilisation Sérère d'hier à demain (La)*, 1992, Actes du colloque des journées culturelles du Sine, Fatick, 10-12 mai 1991, *Ethiopiennes*, n°55, 154p.

FAYE, S., 1985, « La spécificité Sérère ». *Notre Librairie*, ACCT. Paris, octobre-décembre n°81. Pp 24-30. Paris, Edition de l'orale, 1961.

Faye, O., 2000. Sport, argent et politique : la lutte libre à Dakar (1800-2000), in : « *Le Sénégal contemporain* » Diop, M-C., (dir.), Paris, Karthala.

GRAVRAND, R.P.H., 1983. *La civilisation Serer Cosaan*, Dakar : NEA.

GRAVRAND, R.P.H., 1990. *La civilisation Serer, Pangool*, Dakar : NEA.

GUEYE, MB., 1991. *Les transformations des sociétés wolof et sereer de l'ère de la conquête à la mise en place de l'administration coloniale 1854-1920*, thèse de doctorat, Faculté des Lettres : Université CAD de Dakar.

GUIGUOU, B., 1992. *Les changements du système familial et matrimonial : les sereer Sine (Sénégal)*. Thèse de doctorat : Paris, EHSSS, 548p.

THIAW, I. L., 1991, *La religiosité des sereer avant et pendant leur islamisation*, Premières Journées Culturelles du Sine, Fatick.

THIAW, I.L., 2005. « *La femme seereer* ». Paris, l'Harmattan.